

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

*Berne, le 4 août 2010*

---

### **Augmentations tarifaires des transports publics pour décembre 2010: L'UTP et le surveillant des prix s'accordent**

Les augmentations tarifaires dans les transports publics décidées en janvier 2010 ont été acceptées dans les grandes lignes par le surveillant des prix après des négociations dans le détail. La hausse globale des tarifs à partir de décembre 2010 se monte à 5,9 pour-cent. Cependant, les prix des billets ordinaires et des abonnements de parcours augmentent de 2,4 pour-cent seulement au lieu des 3,4 pour-cent prévus, et la limitation dès 9 heures de la validité de la carte journalière pour les communes est abandonnée. De plus, le surveillant des prix exige de l'UTP qu'elle élabore des bases afin de permettre le remplacement des suppléments de distance appliqués par différentes entreprises de TP par un nouveau système basé sur des paramètres objectifs et orientés sur les coûts comme la densité de l'offre, les capacités disponibles et la qualité de l'offre.

L'augmentation de l'offre dans les transports publics entraîne la hausse des coûts du personnel, de la sécurité, de l'énergie et de l'entretien. De plus, de gros investissements sont nécessaires pour le nouveau matériel roulant; les CFF investissent à eux seuls plus de 20 milliards de francs dans le matériel roulant ces prochaines années. C'est pourquoi les entreprises suisses de transports publics ont décidé à la mi-janvier de hausses tarifaires de 6,4 pour-cent en moyenne pour décembre 2010. Le surveillant des prix a examiné attentivement ces mesures. Les négociations détaillées qui ont suivi ont permis l'accord suivant: les mesures tarifaires pour l'AG et les abonnements demi-tarifs seront introduites comme prévu au moment du changement d'horaire du 12 décembre. Les tarifs des billets ordinaires et les abonnements de parcours n'augmentent pour leur part que de 2,4 pour-cent au lieu des 3,4 pour-cent annoncés. La hausse globale pour décembre 2010 se monte donc à 5,9 pour-cent.

L'augmentation du tarif de la carte journalière individuelle commune sera également appliquée comme décidé, mais la «règle des 9 heures» est abandonnée, les cartes journalières si appréciées demeurent donc valables toute la journée. Dans le même temps, des mesures sont introduites afin de ramener la diffusion des cartes journalières à leur but originel d' «offre découverte».

En outre, les partenaires de la discussion se sont mis d'accord pour remplacer le système historique des suppléments de distance par un nouveau système basé sur des paramètres objectifs, orientés selon les coûts, comme par exemple la densité, la capacité ou la qualité de l'offre de transport. L'UTP et le surveillant des prix ont décidé que les bases nécessaires à cela seront élaborées jusqu'au 30 avril 2011. La thématique des suppléments de distance est également un élément important des travaux déjà lancés par les entreprises de transport pour un futur système de prix dans les transports publics suisses.

Avec les mesures tarifaires à présent définitives, les transports publics suisses demeurent particulièrement attractifs de par leur desserte de tout le territoire et une offre de transport toujours plus dense. Simultanément, il est évident que compte tenu des importants défis qui attendent les transports publics, les clientes et les clients devront de plus en plus contribuer à leur financement à l'avenir.

### **Billets ordinaires et abonnements de parcours**

L'augmentation pour les billets ordinaires et pour les abonnements de parcours se monte à 3,4% et comprend l'augmentation de la TVA, comme pour toutes les autres catégories de billets.

### **Abonnements demi-tarif**

L'augmentation du prix de l'abonnement demi-tarif annuel est la première depuis 1993.

L'abonnement demi-tarif est la carte de réduction la plus appréciée de Suisse : 75% des billets ordinaires sont délivrés en combinaison avec un abonnement demi-tarif. Les responsables des transports publics sont persuadés que l'augmentation de 15 francs pour cet abonnement est modérée.

### **Abonnements généraux**

L'abonnement général, très apprécié, est de plus en plus utilisé en tant que billet pour pendulaires, pour des distances toujours plus longues. Ce fait réjouissant provoque cependant la chute constante des revenus par kilomètre parcouru pour les entreprises de transport. Aujourd'hui, ces entreprises ne perçoivent que 10 centimes par kilomètre parcouru ; la tendance est à la baisse. Malgré l'augmentation moyenne de 6.7% pour l'abonnement général, son prix bénéficie encore d'un très bon rapport coût-prestation.

Aucune adaptation n'a par contre été effectuée concernant l'AG enfant, l'AG Plus Familia enfant, l'AG plus Familia jeune et l'AG handicapés.

### **Cartes journalières**

Comme pour l'AG, les produits provenant de ce type de billet doivent être améliorés. L'assortiment actuel subira une hausse de prix différenciée. En moyenne, la hausse de prix se monte à 6,6%. Le prix de la carte journalière normale augmente de 5,6%, celui de la carte journalière 9 heures de 7,5%. La carte journalière 9 heures n'est désormais valable que du lundi au vendredi.

Le prix de la carte journalière individuelle commune augmente de 15%, et trois mesures doivent permettre de définir plus clairement son but originel «offre découverte»: la vente via un intermédiaire est interdite, la remise et l'envoi sont possibles exclusivement dans la commune concernée (exceptions après concertation dans des cas particuliers). De plus, le nombre maximal de cartes journalières pouvant être achetées par une commune sera fonction de son nombre d'habitants.

### **Informations complémentaires :**

Peter Vollmer, directeur UTP, 031 359 23 35 / 079 318 02 35  
Roger Baumann, communication UTP; 031 359 23 15 / 079 270 10 00  
Service de presse CFF, 051 220 43 43

## Mesures tarifaires 2010 (valables dès le 12.12.2010)

### Modifications effectuées:

- Augmentation du Tarif T600 (Tarif normal) de 2,4 %
- Augmentation du Tarif T650 (Abonnements de parcours) de 2,4 %

### Augmentation des prix pour les abonnements demi-tarif:

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
Demi-tarif pour un an	150.00	165.00	15.00	10.0
Demi-tarif pour 2 ans	250.00	300.00	50.00	20.0
Demi-tarif pour 3 ans	350.00	400.00	50.00	14.0
Demi-tarif avec carte Visa	125.00	135.00	10.00	8.0

### Augmentation des prix des abonnements généraux:

#### 1<sup>re</sup> classe

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
AG adultes	4'850.00	5'150.00	300.00	6.2
AG jeune/pour étudiants	3'600.00	3'850.00	250.00	6.9
AG senior	3'700.00	4'000.00	300.00	8.1
AG handicapés	3'500.00	3'500.00	0.00	0.0
AG Plus Familia partenaire	2'650.00	2'900.00	250.00	9.4
AG Plus Familia enfant	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG Plus Familia jeune	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG Plus Duo partenaire	3'200.00	3'500.00	300.00	9.4
AG enfant	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG entreprises	7'900.00	8'550.00	650.00	8.2

## 2<sup>e</sup> classe

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
AG adultes	3'100.00	3'300.00	200.00	6.5
AG jeune/pour étudiants	2'250.00	2'400.00	150.00	6.7
AG senior	2'350.00	2'550.00	200.00	8.5
AG handicapés	2'200.00	2'200.00	0.00	0.0
AG Plus Familia partenaire	1'700.00	1'850.00	150.00	8.8
AG Plus Familia enfant	620.00	620.00	0.00	0.0
AG Plus Familia jeune	830.00	830.00	0.00	0.0
AG Plus Duo partenaire	2'100.00	2'300.00	200.00	9.5
AG enfant	1'500.00	1'500.00	0.00	0.0
AG entreprises	5'000.00	5'400.00	400.00	8.0
AG apprentis	1'600.00	1'700.00	100.00	6.3
AG chien	650.00	700.00	50.00	7.7

## Augmentation des prix des cartes journalières :

		Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
				en CHF	en %
Carte journalière (CJ)	1 <sup>re</sup> cl.	103.00	108.00	5.00	4.9
	2 <sup>e</sup> cl.	64.00	68.00	4.00	6.3
CJ 9 heures	1 <sup>re</sup> cl.	87.00	94.00	7.00	8.0
	2 <sup>e</sup> cl.	54.00	58.00	4.00	7.4
Carte multijours (6 pour 5)	1 <sup>re</sup> cl.	515.00	540.00	25.00	4.9
	2 <sup>e</sup> cl.	320.00	340.00	20.00	6.3
Carte multijours 9 heures (6 pour 5)	1 <sup>re</sup> cl.	435.00	470.00	35.00	8.0
	2 <sup>e</sup> cl.	270.00	290.00	20.00	7.4

## Augmentation des prix de la carte journalière individuelle commune:

Prix actuel en CHF (par année)	Prix actuel en CHF (par jour)*	Nouveau prix en CHF (par année)	Nouveau prix en CHF (par jour)*
9'775.00	30.00	11'300.00	34.00

\*pour un taux de vente de 90%